

Plan de formation initiale réglementaire AESH 2021-2022 groupe P1

Entrée en formation : prise de connaissance du site SEI 67, du cadre des missions et du guide de prise de fonction (3h) en autonomie.

Module d'accueil : informations sur le cadre de travail et la formation (3h) le mercredi 24 novembre 2021 de 9h à 12h à l'Atelier Canopé à Strasbourg.

Module de mise à niveau informatique facultatif : inscription sur besoin (3h) le mercredi 1^{er} décembre 2021 de 9h à 12h au Collège Aigle à Strasbourg.

Groupe P1	Module SE Système éducatif	Module GP1 Gestes et postures professionnels 1	Module GP2 Gestes et postures professionnels 2	Module TCC Troubles de la conduite et du comportement	Module TSA Troubles du spectre autistique	Module TSLA Troubles du langage et des apprentissages	Module UNE Usage du numérique au service de l'élève	APP Analyses de pratique professionnelle En présentiel
Etape 1 Canoprof Premiers éléments de formation (3h30)	Du 24/11/21 Au 08/12/21	Du 22/12/21 Au 04/01/22	Du 05/01/22 Au 18/01/22	Du 09/03/22 Au 22/03/22	Du 09/02/22 Au 22/02/22	Du 23/03/22 Au 05/04/22	Du 27/04/22 Au 11/05/22	4 séances (2h) De 9 h à 11 h pour le 1 ^{er} degré De 14h à 16 h pour le 2 nd degré
Etape 2 Visioconférence Approfondissements et échanges (2h)	Judi 09/12/21 18h-19h	Mercredi 05/01/22 8h-10h	Mercredi 19/01/22 10h30-12h30	Mercredi 23/03/22 8h-10h	Mercredi 23/02/22 10h30-12h30	Mercredi 06/04/22 10h30-12h30	En présentiel Mercredi 11/05/22 8h-10h ou* 10h30-12h30	02/02/22 02/03/22 04/05/22 01/06/22
Etape 3 Canoprof Aller plus loin (1h30)	A partir du 10/12/21	A partir du 06/12/21	A partir du 20/01/22	A partir du 24/03/22	A partir du 31/03/22	A partir du 07/04/22	A partir du 12/05/22	Groupes répartis géographiquement dans le département.

**deux sous groupes A et B ont été formés : A sera convoqué par OM de 8 h à 10h et B de 10h30 à 12h30.*

NB : Les liens Canoprof - plateforme de formation en autonomie à distance - et les liens d'accès aux visioconférences vous sont communiqués par mail.

